



Doc. 13298

09 septembre 2013

Liberté de la presse contre législation antiterrorisme

Question écrite n° 643 au Comité des Ministres

de M. Nikolaj VILLUMSEN, Danemark, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Les autorités britanniques ont exercé des pressions sur le journal *The Guardian* afin qu'il leur remette les dossiers qu'Edward Snowden avait confiés au journal. En outre, les autorités ont retenu pendant plusieurs heures David Miranda à l'aéroport d'Heathrow ; M. Miranda étant le compagnon du journaliste du *Guardian* Glenn Greenwald qui a été le premier à faire part des révélations d'Edward Snowden concernant la surveillance généralisée exercée par l'agence américaine de sécurité *National Security Agency*.

M. Villumsen

Demande au Comité des Ministres :

Le Comité des Ministres considère-t-il que le comportement des autorités britanniques dans ces deux affaires est conforme aux engagements du Royaume-Uni concernant la garantie de la liberté de la presse ?

Le Comité des Ministres s'accorde-t-il à reconnaître qu'une législation antiterrorisme ne saurait violer des libertés fondamentales telles que la liberté de la presse et la liberté d'expression ?

